



#chiffres #entreprises #paysage #economie #recrutement

Chiffres clés 2019 : Des indicateurs économiques à la hausse malgré un besoin de recrutement persistant

Paris, le 27 novembre 2019 - L'[Union Nationale des Entreprises du Paysage](#) dévoile aujourd'hui l'édition 2019 des chiffres clés de la profession. Cette étude complète¹, qui se base sur les chiffres couvrant la période 2017-2018, offre un état des lieux du secteur du paysage et de ses mutations importantes. Le marché a connu une embellie notable, pour un nombre stable d'entreprises, portée par les trois grands marchés du secteur : commande publique, marchés privés et marchés particuliers.

Les professionnels du paysage continuent de parier sur l'avenir en créant de nombreux emplois et en continuant à investir massivement dans la transformation de leurs métiers, via la formation des équipes pour développer leur expertise environnementale.

Les chiffres clés des entreprises du paysage

29 550
ENTREPRISES

97 300
ACTIFS

5,9 Mds d'€
DE CHIFFRE
D'AFFAIRES

84,5 %
DES SALARIÉS EN CDI

93 %
DES CONTRATS SONT
À TEMPS PLEIN

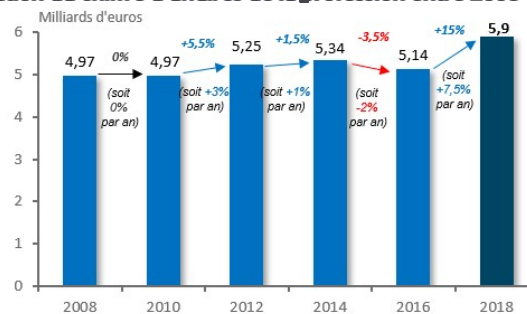
28 %
DES ENTREPRISES
INVESTISSENT DANS LA
FORMATION AU-DELÀ
DES OBLIGATIONS
LÉGALES

6900
EMPLOIS SALARIÉS CRÉÉS EN 2018

10,5 %
D'APPRENTIS

Une croissance record au profit de toutes les entreprises

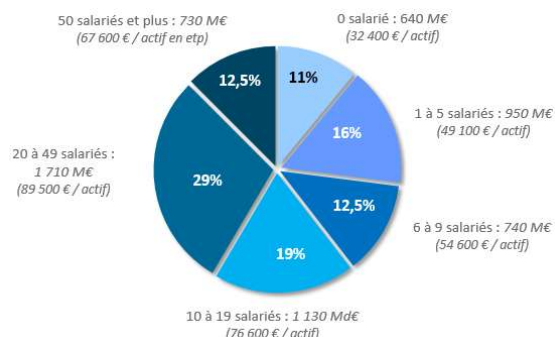
Évolution du chiffre d'affaires de la profession entre 2008 et 2018



¹ Etude réalisée par I+C sur la base de 1 223 questionnaires correspondant à 7 880 salariés

Le secteur a enregistré ces deux dernières années une croissance marquée par une hausse record de son chiffre d'affaires de +15 %, pour parvenir à un niveau jamais atteint de 5,9 milliards d'euros fin 2018. Après des années 2016 et 2017 marquées par une croissance négative (- 3,7 %), le marché a été stimulé par une augmentation de la demande au profit de toutes les tailles d'entreprise : la répartition du chiffre d'affaires global se répartit équitablement des très petites entreprises aux plus grandes organisations. Les structures employant entre 10 et 49 salariés ont généré près de la moitié du chiffre d'affaires (48 %).

Répartition du CA selon l'effectif salarié des entreprises



Les trois grands marchés du secteur ont porté l'évolution positive du chiffre d'affaires de l'activité paysage² : générant plus de 2,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires (soit 45 % du CA global du secteur), le marché des particuliers reste la principale clientèle des entreprises du paysage et a connu une hausse importante de 14 %.

Les marchés des donneurs d'ordre privés ont connu une hausse de 15 % et représentent un peu plus d'un quart du CA global (27,5 %) ; au même titre que les marchés publics (27 % du CA) qui ont augmenté de 11% sur 2 ans.

Sur 10 ans (2008-2018), le marché des particuliers a augmenté de 32% en valeur, alors que les marchés publics sont restés stables en valeur à 1,5 milliards d'euros.

Répartition du CA paysage selon le commanditaire des travaux (en milliards d'euros HT)



« Le marché des jardins et des espaces verts est porté par l'envie de vert exprimée par les Français. Cette croissance exceptionnelle est une première dans nos structures qui comptent désormais près de 100 000 actifs ! Si nous nous félicitons de ce dynamisme, nous devons être prudents : les taux de marge brute d'exploitation sont relativement bas et peinent à augmenter, freinant ainsi les capacités de développement des entreprises³. Par ailleurs, nous constatons une contraction du marché public depuis début 2019, avec une forte probabilité d'un attentisme renforcé par les élections municipales de mars 2020 » analyse **Catherine Muller, Présidente de l'Unep**.

« Nous le déplorons pour la santé de notre filière, bien entendu, mais aussi pour les politiques urbaines qui doivent plus que jamais relever des défis majeurs et urgents auxquels nos réalisations peuvent répondre : préservation de la biodiversité, lutte contre l'artificialisation des sols, lutte contre les effets du dérèglement climatique. Preuve en est la confiance que les villes les plus dynamiques nous accordent, bien conscientes que les espaces verts sont des moteurs de la sensibilisation du public à la préservation de la biodiversité en milieu urbain. » poursuit-elle.

² Sur les 5,9 Mds d'euros de chiffre d'affaires du secteur, l'activité paysage représente 5,6 mds ; le reste est généré par des travaux agricoles et d'autres activités pépinière et horticulture

³ Données issues d'une étude interne Unep - Banque de France, qui sera prochainement publiée.

Un niveau d'investissement et de recrutements croissant

Après deux années marquées par la récession, les signaux sont à nouveau positifs pour les professionnels du paysage qui misent sur une hausse de leur chiffre d'affaires au cours de l'année à venir. Les chiffres les plus récents leur donnent raison : le chiffre d'affaires des entreprises du paysage devrait progresser de 3 % en 2019 ⁴.

Cet optimisme se manifeste par une hausse exceptionnelle des investissements réalisés par les entreprises du paysage, une première depuis 2010 : 65 % des entreprises du secteur ont investi pour un montant de 415 millions d'euros, une somme encore jamais atteinte depuis 2008 en hausse de 30 % par rapport à 2016.

La part du chiffre d'affaires total consacrée aux investissements continue également à progresser, atteignant un nouveau seuil de 7%.

Montant global des investissements réalisés (en milliers d'euros HT)



Dans le détail, depuis quatre ans, le montant des investissements destinés à mieux respecter l'environnement, notamment pour accompagner les particuliers et les collectivités dans leur transition vers le zéro phyto, diminuer les nuisances ou améliorer le cadre de travail des salariés (RSE) a été multiplié par 5 : de 21 millions d'euros en 2014, il est passé à 98 millions en 2016. Il représente désormais un quart (25%) du montant total des investissements.

Autre indicateur de l'optimisme des entrepreneurs du paysage : les recrutements records et l'augmentation très forte du nombre de salariés. Les entreprises ont gonflé leurs effectifs : le nombre de salariés a significativement grimpé entre 2016 et 2018 (+ 4 700 salariés sur la période, contre + 300 entre 2014 et 2016).

En 2018, le secteur du paysage a créé 6 900 emplois salariés.

Cette croissance record, qui concerne l'ensemble des entreprises, fait suite à plusieurs années de stagnation, voire de recul de l'emploi salarié dans la branche.

Un boom de la formation et des emplois...

Parmi les 70 300 salariés de la branche, 89 % sont des hommes, 63,5 % ont moins de 35 ans et 84,5 % sont en CDI.

Les emplois en CDD sont majoritairement des contrats d'apprentissage : en 2018, la profession compte près de 10,5 % d'apprentis dans ses rangs alors que les apprentis ne représentent en moyenne que 1,6 % des effectifs des entreprises françaises (chiffres Dares 2016).

Dynamique, le secteur rajeunit et se professionnalise au profit du « savoir-vert » de la filière : on ne compte plus que 10,5 % de salariés autodidactes alors qu'ils étaient un tiers (31 %) à être dépourvus de toute formation il y a 12 ans.

- Les deux tiers des salariés ont un diplôme de la filière travaux ou aménagements paysagers (du CAP au bac + 5).
- 24 % des collaborateurs sont titulaires d'un bac + 2 ou plus.

Les professionnels du paysage sont par ailleurs de plus en plus nombreux à bénéficier d'un programme de formation continue interne :

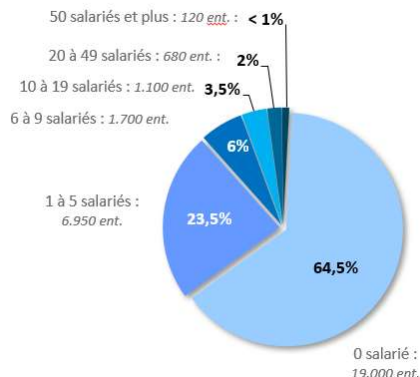
28 % des salariés ont suivi une formation en 2018, soit 2 points de plus qu'en 2016. Les entreprises du paysage étaient même 28 % à surpasser les obligations légales en matière d'investissement en formation. La durée moyenne des formations s'est toutefois raccourcie avec 4,5 jours par salariés formés, contre 7,5 en 2016 – en raison d'une multiplication des formations courtes au sein des centres de formation, dont celles de type réglementaires (renouvellement phyto ou AIPR).

⁴ Baromètre Unep-Val'hor-Agrica – 1^{er} semestre 2019

... et des chefs d'entreprises plus jeunes dans des très petites entreprises

Le secteur compte en 2018 environ 450 entreprises supplémentaires par rapport à 2016, une légère augmentation de 1,5 % qui concerne l'ensemble des entreprises, sans distinction de taille. Ainsi, en 2018, près des deux tiers des entreprises du paysage sont des structures unipersonnelles et 23,5 % sont des entreprises employant 1 à 5 salariés.

Répartition des 29 550 entreprises en 2018 selon leur effectif salarié



Un chiffre illustre particulièrement l'explosion de la création d'entreprises du paysage sur les douze dernières années : 72,5 % des entreprises ont été créées ou reprises depuis 2006 ! Preuve du dynamisme et de l'attractivité du secteur, ce chiffre se stabilise aujourd'hui avec des chefs d'entreprise jeunes, qui ont sécurisé leur structure. Et le recrutement reprend pour l'ensemble des entreprises ; pourtant une entreprise sur six déclare ainsi avoir rencontré des difficultés de recrutement (42 % des entreprises qui ont essayé n'y sont pas parvenues), faisant de la qualité de la formation initiale un réel enjeu pour un secteur en forte demande de personnels qualifiés.

Par ailleurs, les entreprises adhérant à une coopérative de services à la personne (SAP) sont plus nombreuses en 2018 (19%), le nombre d'entreprises de SAP restant quant à lui stable. Une tendance importante que les pouvoirs publics devraient continuer à soutenir, notamment pour les 1 500 entreprises qui comptent ouvrir une structure de SAP dans les deux ans à venir – un chiffre 5 fois plus important qu'en 2016.

*« Par leur savoir-vert, nos entreprises apportent une réponse concrète à des attentes de plus en plus fortes sur l'environnement, la santé et la qualité du cadre de vie, déclare **Catherine Muller, présidente de l'Unep**. La formation et le recrutement de talents pour nos métiers doivent continuer à évoluer, en quantité et en qualité, pour répondre à cette nouvelle prise de conscience qui se répercute de façon positive sur nos entreprises. Il est donc urgent d'avoir plus de visibilité sur la prise en charge des formations dès 2020, suite à la grande réforme qui a déstabilisé un système propre au régime agricole et qui fonctionnait pourtant très bien. »*

Cliquez ici pour accéder à l'intégralité du rapport
« [Chiffres Clés 2019 des entreprises du paysage](#) »



À propos de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage

www.lesentreprisesdupaysage.fr

L'Unep est la première organisation professionnelle représentative des 29 550 entreprises du paysage reconnue par les pouvoirs publics. Ses missions consistent à défendre et promouvoir les intérêts de la profession, et à informer et aider ses adhérents dans leur vie d'entrepreneur. Son organisation en unions régionales lui permet d'entretenir des relations de proximité avec ses adhérents. Les engagements de service de l'Unep sont certifiés selon le référentiel Quali'OP depuis 2006 ; depuis 2014, l'Unep a le niveau confirmé de l'évaluation Afaq 26000 (RSE).



À propos du Groupe AGRICA

Le Groupe AGRICA est l'interlocuteur privilégié des entreprises et des salariés agricoles en matière de retraite complémentaire, d'épargne, de prévoyance et de santé. Avec près de 700 000 retraités à ce jour et 1,5 million de cotisants dans près de 185 000 entreprises, AGRICA est le groupe de référence du monde agricole. Les entreprises clientes d'AGRICA appartiennent aux différents secteurs du monde agricole, telles que les entreprises de production, les coopératives, les organisations professionnelles agricoles et activités connexes. En 2017, près de 14 000 entreprises du paysage et leurs salariés bénéficiaient d'assurances prévoyance et d'une complémentaire santé.

www.groupagric.com

CONTACTS PRESSE : Hopscotch

Anna Kaiava / Sarah Mittelette
01 41 34 21 05 / 01 58 65 00 61
akaiava@hopscotch.fr / smittelette@hopscotch.fr

Union Nationale des Entreprises du Paysage

Amélie Deraedt
01 42 33 88 62
aderaedt@unep-fr.org